



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE STE-STE-SABINE

Sainte-Sabine, le 8 octobre 2014

Madame Lisa Raitt, ministre des Transports
Place de Ville, Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
K1A 0N5

Objet : Sauvons Postes Canada – non aux compressions

Madame la ministre,

Vous trouverez ci-joint la résolution portant le numéro 2014-10-2975 adoptée par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 6 octobre dernier concernant le sujet cité en rubrique.

Veillez agréer, Madame la ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs


Chantal St-Germain
Directrice générale

/cs

p.j. (1)

c.c. Monsieur Denis Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Monsieur Pierre Jacob, député fédéral
Monsieur Brad Woodside, président, Fédération canadienne des municipalités



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINTE-SABINE

Extraits du procès verbal de la séance régulière du 6 octobre 2014

Lundi le sixième jour d'octobre deux mille quatorze, séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Sainte-Sabine tenue en la salle des délibérations à vingt heures.

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Laurent Phoenix, sont présents : Messieurs, Sylvain Thibodeau, Marc Lasalle, Madame Thérèse Ménard Monty, Jean-Guy Côté, François Mailloux, Maurice Gaboriault.

Madame Chantal St-Germain, directrice générale, secrétaire-trésorière, est aussi présente.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2014-10-2975

SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ par François Mailloux
APPUYÉ par Marc Lasalle
ET RÉSOLU**

QUE la municipalité de Sainte-Sabine écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QUE la municipalité de Sainte-Sabine demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme ce 8^e jour d'octobre 2014.


Chantal St-Germain

Directrice générale, secrétaire-trésorière

Cet extrait du procès verbal sera ratifié lors de la prochaine séance régulière du conseil municipal.